

## Communiqué de presse

Paris, le 28 septembre 2016

### **La Fédération bancaire française fait des propositions concrètes pour réussir le financement de la transition énergétique**

Les banques françaises sont mobilisées de longue date en faveur de l'économie verte, en France comme à l'international. La COP21 a été pour la Fédération bancaire française (FBF) l'occasion de faire connaître le rôle clé qu'elles jouent en faveur du financement de la transition énergétique.

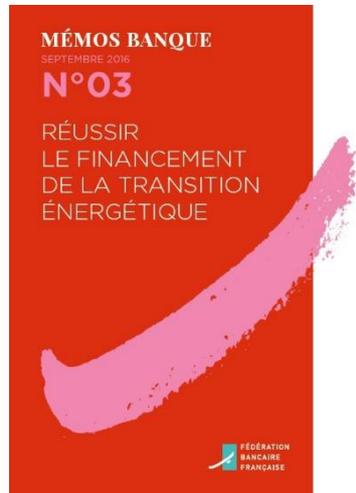
Dans le cadre de la Semaine de la finance responsable (du 26/09/2016 au 2/10/2016) sous le haut patronage du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, Philippe Brassac, Président de la FBF est intervenu lors de la conférence de lancement aux côtés de Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. Il est revenu sur les engagements forts pris par les banques pour faire de la France un champion de la croissance verte. Elles sont des acteurs de niveau mondial dans ce domaine, avec une expertise reconnue notamment sur les obligations vertes.

Le coût du financement de la transition énergétique reste cependant un enjeu majeur. Pour accélérer le financement dans ce domaine, la FBF a formulé une proposition : « le green supporting factor » qui serait un facteur de soutien au financement de la transition énergétique. Il s'articulerait autour de trois points :

- Sur le plan réglementaire, la FBF souhaite mettre en avant « le traitement prudentiel adapté » des financements et investissements de la transition énergétique. Cela devrait se traduire par une exigence moindre en mobilisation de capital pour les financements et investissements dans ces actifs.
- L'éligibilité des actifs seraient basés sur la terminologie de la Climate Bond Initiative, le label « Transition énergétique et écologique pour le climat » (TEEC) ou tout autre label reconnu présentant les mêmes caractéristiques.
- L'ensemble des acteurs économiques seraient éligibles : les particuliers qui feraient l'acquisition d'un véhicule vert, le financement d'un bâtiment vert par une PME, le financement des entreprises travaillant dans la construction d'infrastructure de production d'énergie solaire ou éolienne...etc.

A cette occasion, Marie-Anne Barbat-Layani a souligné : « Notre proposition de « *green supporting factor* » permettrait d'accélérer le financement de la transition énergétique, en France et en Europe. Ce serait également pour la France l'occasion de conforter son rôle moteur dans le financement de la croissance verte à la veille de la COP22. »

Vous pouvez retrouver le détail de cette proposition de la profession bancaire dans notre publication « [Réussir le financement de la transition énergétique](#) ».



#### CONTACTS

**Céline CASTEX** : 01 48 00 52 66 - [ccastex@fbf.fr](mailto:ccastex@fbf.fr)  
**Terence DE CRUZ** : 01 48 00 50 70 - [tdecruz@fbf.fr](mailto:tdecruz@fbf.fr)  
[FBFservicedepresse@fbf.fr](mailto:FBFservicedepresse@fbf.fr)



Suivez-nous sur Twitter  
[@FBFFrance](https://twitter.com/FBFFrance)